

Yolaw

Société par actions simplifiée au capital de 12.698.809,40 euros

Siège social : 50 rue d'Hauteville, 75010 Paris

900 758 343 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

**EXTRAITS DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ
EN DATE DU 28 AVRIL 2026**

[...]

PREMIÈRE DÉCISION

*Constatation de la démission de Pierre Aïdan de ses fonctions de président de la Société (le « **Président** »), renonciation au délai de préavis et nomination de LP OPS en qualité de nouveau Président*

Les Associés, statuant à l'unanimité,

connaissance prise (i) de la lettre de démission de Pierre Aïdan de ses fonctions de Président en date de ce jour et (ii) des statuts de la Société,

prennent acte de la démission de Pierre Aïdan de ses fonctions de Président et, en conséquence de ce qui précède, **décident** de donner quitus entier et définitif à Pierre Aïdan en sa qualité de Président, pour l'exécution de ses fonctions pour toute la durée de son mandat,

décident de renoncer au délai de préavis tel que prévu à l'article 15.3 des statuts de la Société,

décident de nommer **LP OPS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 60 rue François Ier, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 908 372 667, en qualité de nouveau Président à compter de ce jour pour une durée indéterminée,

étant précisé que la société LP OPS, représentée par LegalPlace, elle-même représentée par Racem Flazi, ainsi nommée, a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIÈME DÉCISION

*Constatation de la démission de Timothée Rambaud de ses fonctions de directeur général de la Société (le « **Directeur Général** »), renonciation au délai de préavis et nomination de Samuel Goldstein en qualité de nouveau Directeur Général*

Les Associés, statuant à l'unanimité,

connaissance prise (i) de la lettre de démission de Timothée Rambaud de ses fonctions de Directeur Général en date de ce jour et (ii) des statuts de la Société,

prennent acte de la démission de Timothée Rambaud de ses fonctions de Directeur Général et, en conséquence de ce qui précède, **décident** de donner quitus entier et définitif à Timothée Rambaud en sa qualité de Directeur Général, pour l'exécution de ses fonctions pour toute la durée de son mandat,

décident de renoncer au délai de préavis tel que prévu à l'article 16.3 des statuts de la Société,

décident de nommer Samuel Goldstein en qualité de nouveau Directeur Général à compter de ce jour pour une durée indéterminée,

étant précisé que Samuel Goldstein, ainsi nommé, a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

[...]

QUATRIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

Les Associés, statuant à l'unanimité,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original pour accomplir toutes formalités, dépôts, enregistrements, immatriculations, modifications et radiations au registre du commerce et des sociétés, et plus généralement faire le nécessaire y compris par voie électronique.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* * *

Fin des extraits. Copie certifiée conforme par le Président.

DocuSigned by:

F7B9F8D5895E4F0...

LP OPS

Par : LegalPlace

Par : Racem Flazi